



CIR

Centre d'innovation
en matière de réglementation

Conseil national de
recherches du Canada
(CNRC) en collaboration
avec Ressources
naturelles Canada
(RNCAN)

Du 25 mai 2021 au 31
mars 2022

302 000 \$

Le Fonds de renforcement des capacités des organismes de réglementation

Codes fondés sur le rendement

Au Canada, les gouvernements provinciaux et territoriaux ont le pouvoir de promulguer des lois qui réglementent la conception et la construction des bâtiments dans leur administration. Cette législation peut inclure l'adoption du Code national du bâtiment du Canada (CNB) sans changement ou avec des modifications pour répondre aux besoins locaux. Le CNB est un code modèle. Lorsqu'il est adopté, il aide à promouvoir la cohérence entre les codes du bâtiment provinciaux et territoriaux.

Le format de code axé sur les objectifs du CNB utilise des objectifs et des énoncés fonctionnels pour décrire les conditions nécessaires pour atteindre la conformité au code. Il offre deux voies de conformité : (1) se conformer aux solutions acceptables, et (2) utiliser des solutions alternatives. Les solutions acceptables fournissent des exigences techniques de conception fondées sur des dispositions qui peuvent inclure des options de conformité prescriptives et fondées sur les performances. La voie de conformité de la solution alternative permet une flexibilité de conception et d'innovation sur la base d'une disposition par disposition. Dans ce cas, le concepteur doit démontrer que la solution proposée répond au moins au niveau minimum de performance des exigences applicables de la solution acceptable.

L'amélioration de la clarté des niveaux de performance prévus pour le CNB actuel peut offrir une plus grande souplesse de conception et d'innovation via la voie de conformité des solutions alternatives, où les approches basées sur la performance peuvent être exploitées. Elle soutient également le mouvement général en faveur des CPB. Avant d'augmenter le nombre de dispositions fondées sur la performance dans le CNB, il faut combler les lacunes dans les connaissances et entreprendre des recherches sur la faisabilité de l'élaboration d'un CPB pour les codes modèles canadiens.

À cette fin, en se concentrant sur la sécurité incendie et la conception sismique pour le projet pilote, le Conseil national de recherches du Canada (CNRC) a d'abord recensé les leçons tirées d'autres pays qui ont élaboré, mis en œuvre et révisé des codes du bâtiment axés sur la performance. À la suite de ces recherches, un atelier sur les codes basés sur la performance a été organisé en mars 2022. L'atelier était axé sur la participation des intervenants canadiens et des conférenciers internationaux, qui ont fourni des idées et des suggestions sur la structure potentielle d'une future CNB basée sur la performance.

L'atelier a réuni 95 participants au total et a permis de mesurer l'intérêt, de partager les préoccupations et de tirer les enseignements des résultats des recherches et initiatives axées sur des CPB entreprises au niveau international. À l'avenir, les enseignements de l'atelier contribueront à l'évolution de la recherche vers un CNB davantage axée sur les performances. Cette recherche permettra de renforcer les capacités réglementaires et de travailler à l'élaboration de réglementations qui peuvent mieux répondre à des priorités supplémentaires ou changeantes (par exemple, une résilience climatique accrue) tout en offrant une plus grande souplesse aux concepteurs.